**« Marguerite de Valois et la Saint-Barthélemy : Question de l’homme, question de genre et subjectivité. » Caroline Trotot (UPEM), « Le sens des lettres, Paris VIII, 25 novembre 2015.**

Marguerite de Valois, *Mémoires et Discours*, éd. Éliane Viennot, Saint-Etienne, Publications de l’Université de Saint-Étienne, 2004 ;voir aussi Marguerite de Valois, *Mémoires et autres écrits*, éd. Éliane Viennot, Paris, Champion, 1999.

Pour la bibliographie, voir le site consacré par Éliane Viennot à Marguerite de Valois, [www.elianeviennot.fr/Marguerite-bibliographie.html](http://www.elianeviennot.fr/Marguerite-bibliographie.html)

Eliane Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d’une femme, histoire d’un mythe*, Paris, Payot, 1993.

Jean Garapon, « Les Mémoires du xviie siècle, nébuleuses de genre », *Le Genre des Mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 259-271 ; *id.,* « Une autobiographie dans les limbes, Les Mémoires de la reine Marguerite », *Marguerite de France Reine de Navarre et son temps*, Agen, Centre Mateo Bandello, 1994, p. 205-216 ; *id*., « Amateurisme littéraire et vérité sur soi, de Marguerite de Valois au cardinal de Retz », RHLF, 2003/2, vol. 103, p. 275-285, en ligne sur cairn <http://www.cairn.info/resultats_recherche.php?searchTerm=garapon&ID_NUMPUBLIE=RHLF_032>

Caroline Trotot, « Vivre et écrire la Saint-Barthélemy au féminin : les *Mémoires* de Marguerite de Valois », in *Vivre l’histoire*, éd. Michael Soubbotnik et Caroline Trotot, Strabsourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2013, p. 59-71.

David El Kenz, « La civilisation des mœurs et les guerres de Religion : un seuil de tolérance aux massacres », in *Le massacre, objet d’histoire*, ss la dir. de David El Kenz, Paris, Gallimard, folio.

Arlette Jouanna, *Le devoir de révolte*, Paris, Fayard, 2002.

Arlette Jouanna, *la Saint-Barthélemy, les mystères d’un crime d’état*, Paris, Gallimard, 2007.

**1.**[…] moi habillée à la royale avec la couronne et couette d’hermine mouchetée qui se met au devant du corps, toute brillante de pierreries de la couronne, et le grand manteau bleu à quatre aunes de queue portée par trois princesses ; les échafauds dressés à la coutume des noces des filles de France […] le peuple s’étouffant en bas à regarder passer sur ces échafauds les noces et toute la Cour » (p. 67).

**2.**La Fortune, qui ne laisse jamais une félicité entière aux humains, changea bientôt cet heureux état de triomphe et de noces en un tout contraire, par la blessure de l’amiral […](p. 67)

**3.**Monsieur de Guise donna au logis de l’amiral, à la chambre duquel Besme, gentilhomme allemand, étant monté, après l’avoir dagué le jeta par les fenêtres à son maître Monsieur de Guise. (p. 72)

**4.**Pour moi, l’on ne me disait rien de tout ceci. Je voyais tout le monde en action : les huguenots désespérés de cette blessure, Messieurs de Guise craignant qu’on en voulût faire justice, se chuchetant tous à l’oreille. *Les huguenots me tenaient suspecte parce que j’étais catholique, et les catholiques parce que j’avais épousé le roi de Navarre, qui était huguenot. De sorte que personne ne m’en disait rien* [ …] (p. 73)

**5.** Ma sœur lui dit qu’il n’y avait point d’apparence de m’envoyer sacrifier comme cela et que sans doute s’ils découvraient quelque chose, qu’ils se vengeraient sur moi. (p. 73).

[…] et moi je m’en vais, toute transie et perdue, sans me pouvoir imaginer ce que j’avais à craindre. (p. 73)

**6.** Soudain que je fus en mon cabinet, je me mets à prier Dieu qu’il lui plût me prendre en sa protection, et qu’il me gardât, sans savoir de quoi ni de qui. Sur cela le roi mon mari, qui s’était mis au lit, me mande que je m’allasse coucher, ce que je fis ; *et trouvai son lit entouré de trente ou quarante huguenots que je ne connaissais point encore car il y avait fort peu de temps que j’étais mariée*.

**7.(**p. 74) *Une heure après, comme j’étais plus endormie, voici un homme frappant des pieds et des mains à la porte, criant : « Navarre ! Navarre ! » Ma nourrice, pensant que ce fût le roi mon mari, court vivement à la porte et lui ouvre. Ce fut un gentilhomme nommé Monsieur de Léran, neveu de Monsieur d’Audon, qui avait un coup d’épée dans le coude(p. 75) et un coup d’hallebarde dans le bras, et qui était encore poursuivi de quatre archers qui entrèrent tous après lui en ma chambre. Lui, se voulant garantir, se jeta sur mon lit. Moi, sentant cet homme qui me tenait, je me jette à la ruelle, et lui après moi, me tenant toujours au travers du corps. Je ne connaissais point cet homme, et ne savais s’il venait là pour m’offenser ou si les archers en voulaient à lui ou à moi. Nous criions tous les deux, et étions aussi effrayés l’un que l’autre*. **8.** *Enfin Dieu voulut que Monsieur de Nançay, capitaine des gardes y vint, qui me trouvant en cet état-là, encore qu’il y eût de la compassion, il ne se put tenir de rire*; et se courrouçant fort aux archers de cette indiscrétion, il les fit sortir, et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait, lequel je fis coucher et panser dans mon cabinet jusques à tant qu’il fût du tout guéri. Et changeant de chemise, parce qu’il m’avait tout couverte de sang, Monsieur de Nançay me conta ce qui se passait, et m’assura que le roi mon mari était dans la chambre du roi, et qu’il n’aurait point de mal. Et me faisant jeter un manteau de nuit sur moi, il m’emmena dans la chambre de ma sœur Madame de Lorraine, **9.** *où j’arrivai plus morte que vive, où entrant dans l’antichambre, de laquelle les portes étaient toutes ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivaient, fut percé d’un coup d’hallebarde à trois pas de moi. Je tombai de l’autre côté presque évanouie entre les bras de Monsieur de Nançay, et pensai que ce coup nous eût percés tous deux.* Et étant quelque peu remise, entrant en la petite chambre où couchait ma sœur, comme j’étais là, Monsieur de Miossens, premier gentilhomme du roi mon mari, et Armagnac, son premier valet de chambre, m’y vinrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m’allai jeter à genoux devant le roi et la reine ma mère pour les leur (p. 76) demander – ce qu’en fin ils m’accordèrent.

Cinq ou six jours après, ceux qui avaient commencé cette partie, connaissant qu’ils avaient failli à leur principal dessein (n’en voulant point tant aux huguenots qu’aux princes du sang), portaient impatiemment que le roi mon mari et le prince de Condé fussent demeurés, et connaissant qu’étant mon mari, que nul ne voudrait attenter contre lui, ils ourdissent une autre trame : ils vont persuader à la reine ma mère qu’il me fallait démarier. En cette résolution étant allée un jour de fête à son lever, que nous devions faire nos pâques, **10**. *elle me prend à serment de lui dire vérité, et me demande si le roi mon mari était homme, me disant que si cela n’était, elle aurait moyen de me démarier. Je la suppliai de croire que je ne me connaissais pas en ce qu’elle me demandait. Aussi pouvais-je dire lors à la vérité comme cette Romaine, à qui son mari se courrouçant de ce qu’elle ne l’avait averti qu’il avait l’haleine mauvaise, lui répondit qu’elle croyait que tous les autres hommes l’eussent semblable, ne s’étant jamais approchée d’autre homme que de lui… Mais quoi que ce fût puisqu’elle m’y avait mise, j’y voulais demeurer,* me doutant bien que ce que l’on voulait m’en séparer était pour lui faire un mauvais tour.